



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E152426

VALABLE JUSQU'AU 14/02/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 09/07/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 0

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC ALENCON 2004B50137

Siret : 477 723 589 00024

Code NACE : 4120A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144488874

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144488874

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2023

Raison sociale : SARL BLONDAUD URBIN

ST MARC D'OUILLY
61430 CAHAN

Téléphone : 06 09 94 82 93

Portable : 06 24 71 39 34

Site Internet :

E-mail : sarblondaud@gmail.com

Responsabilité légale :

BLONDAUD YANN CO-GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 16

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Carreleur, Charpentier, Chauffagiste, Couvreur, Électricien, Maçon, Menuisier, Peintre, Plâtrier / Plaquiste, Plombier)	15/02/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
<input type="checkbox"/> Radiateurs électriques, dont régulation.	15/02/2024
<input type="checkbox"/> Ventilation mécanique	15/02/2024
<input type="checkbox"/> Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	15/02/2024
<input type="checkbox"/> Fenêtres de toit	15/02/2024
<input type="checkbox"/> Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	15/02/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des murs par l'extérieur	15/02/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	15/02/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des combles perdus	15/02/2024
<input type="checkbox"/> Isolation des planchers bas sur local non chauffé	15/02/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE CAEN
ZONE OBJECT'IFS SUD
151, RUE PAUL BOUCHEROT
B.P. 4
14123 IFS

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.